

LES INQUIÉTUDES DE LA PAPAUTÉ...

L'Église, comme tout le monde n'est pas insensible aux influences extérieures psychologiques, si sa capacité d'y résister est plus forte que partout ailleurs. Elle suit, atteinte, la mode du siècle, le dynanisme, et y fait face avec toute la force d'inertie et de patience qui est l'une de ses caractéristiques et de son originalité non enviable.

Longtemps, très longtemps - de 800 à 1870 - elle reste pour ainsi dire immuable, immobile, figée dans la tradition et la routine, entourée de l'estime générale des gouvernements, dont le degré de sympathie est secondaire, étant le résultat, non de convictions sincères, mais d'opportunisme politique ou, autrement dit, de l'actualité de l'époque.

A partir de 1870, un fait nouveau ouvre pour elle une ère de désagréments: c'est le geste - révolutionnaire en fait et en soi - de l'abolition par le gouvernement, exactement, par la Maison de Savoie, de ses biens territoriaux, temporels. Le fait est révolutionnaire en ce sens qu'il bouscule un millénaire de choses établies, reconnues et approuvées. Il l'est encore, parce qu'il ose braver une opinion publique nombreuse, considérable et - à plus d'un titre - très forte.

Il ne reste plus à la Papauté, que le Vatican, dont les Papes qui se succèdent et font une sorte de réclusion volontaire et le Palais du Latran qui sera providentiel - sans jeu de mots - en 1920. A chaque accession au *Trône* ou *Saint-Siège*, le nouveau pape déclarera ne pas en admettre le bien-fondé et la reconnaissance juridique. Nous verrons bientôt que ces déclarations rituelles, attendues et qui, à la longue pouvaient être considérées comme une marque supplémentaire de la routine ecclésiastiques, avait leur raison d'être.

DU COMMISSAIRE DE POLICE DES «BORGHI» AU BARON MONTI

Il fallut bien, cependant que de 1870 à 1929, des relations s'établissent entre le *Saint-Siège* et les gouvernements italiens. Les rapports officiels étant inexistants, par suite de l'obstination des papes à se considérer spoliés arbitrairement par le geste de 1870, des fonctionnaires inattendus furent employés en qualité d'intermédiaires. A Rome ce fut le commissaire de police du quartier voisin du Vatican - les Borghi qui recevait et exécutait les consignes concernant les problèmes administratifs exigeant une solution.

Le *Saint-Siège* pouvait y voir un symbole consacrant sa perte de puissance réelle, positive, matérielle, et épiloguer tristement sur la dureté des temps, regrettant l'époque heureuse où son pouvoir temporel égalait le spirituel.

Pour les questions concernant précisément ce domaine dont les bienfaits étaient reconnus implicitement par les gouvernements italiens, c'était le propre directeur des cultes du gouvernement qui servait d'intermédiaire. Un certain baron Monti y acquit une réputation véritable. Mais l'emploi de ce haut fonctionnaire impliquait évidemment la non-sincérité des sentiments anti-clériaux des gouvernements, et les bienfaits dont nous parlons sont d'ordre psychologique et au bénéfice exclusif des dirigeants italiens. L'Église italienne - qui avait conservé, elle, tous ses droits était absolument indispensable pour enseigner cet esprit de soumission en conformité avec l'idéologie religieuse, sans laquelle aucun gouvernement n'est à même d'imposer ses volontés.

L'ÉVOLUTION CONTRE L'ÉGLISE

La longue période ou le pouvoir temporel du *Saint-Siège* fut mis en échec complet, effaça le souvenir même de ce pouvoir passé: sa nécessité, jugée cependant si évidente pendant mille ans, disparaît des idées. Peut-il y avoir plus bel exemple, tout d'abord, de l'accélération progressive de l'évolution idéologique:

mille ans de consécration, d'habitude et d'accoutumance à une loi établie et, en regard, quelques décades seulement pour déraciner cette erreur ancestrale? Les institutions, d'autre part devenues caduques, périmées, aussi puissantes soient elles ou furent-elles, ne peuvent résister efficacement à l'usure du temps et au progrès de toute sorte: l'absurdité du pouvoir temporel du *Saint-Siège*, autrefois presque unanimement admis sans discussion, s'effondre sans résistance réelle au moindre zéphir alors quelle devait résister aux plus violentes tempêtes.

Cette constatation met en pleine lumière cette vérité de tous temps; le précurseur, jugé par ses contemporains comme visionnaire, n'est simplement que l'avant-garde de ce qui existera de l'avenir, plus ou moins éloigné...

... Le pouvoir temporel disparaît donc et dans les faits et dans les esprits, ne laissant au *Saint-Siège* que le pouvoir spirituel. Il y a ici - et il aurait été nécessaire de s'y ancrer - un événement gros de conséquences parce que symptomatique: la disparition de la puissance temporelle de l'Église accuse une évolution - lente tout d'abord, mais, comme toute évolution spirituelle, à tendance accélératrice - concernant l'avenir de cette institution sur le domaine spirituel. Où des siècles ont été nécessaires pour lui insuffler une vitesse prodigieuse.

Il ne serait donc pas exclu que l'Église, ébranlée dans ses fondements spirituels, par l'idée révolutionnaire de la non-indispensabilité du pouvoir temporel, n'ait plus bien longtemps encore à exercer sa déprimante emprise. Toute la politique des papes prouve qu'ils ont craint cette éventualité.

MÉPHISTO.
